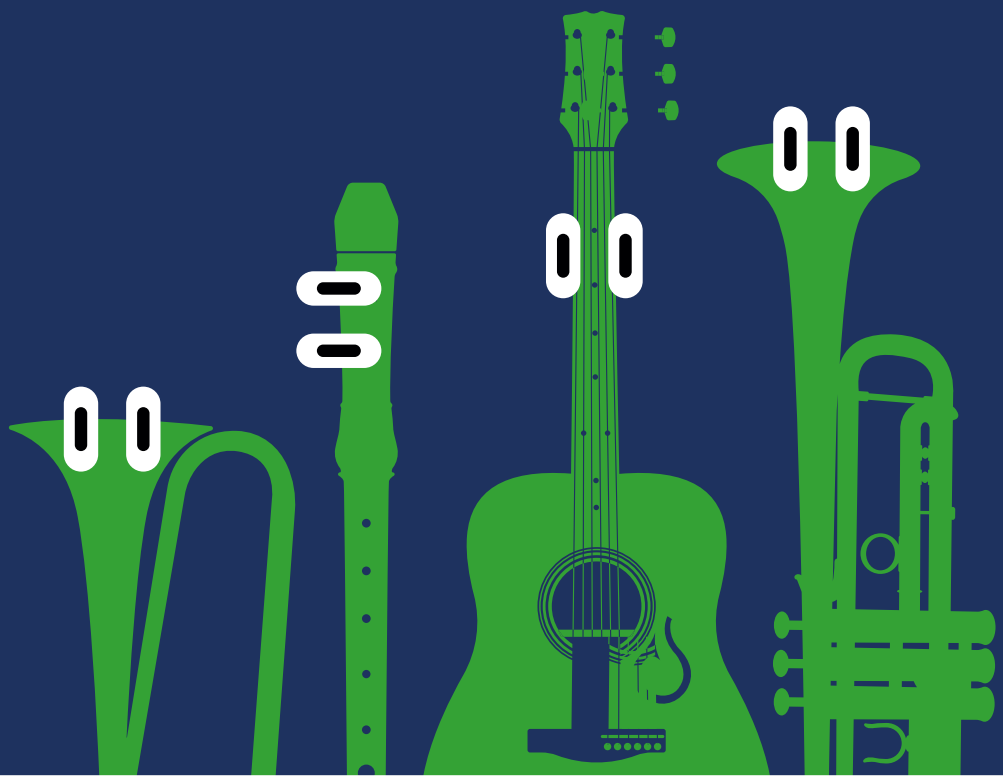


Dans le cadre des
Rencontres nationales
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

La symphonie de l'EAC

**un projet
à orchestrer**



Colloque régional de l'Éducation Artistique et Culturelle	
ANTIPODE - Maison des Jeunes et des Cultures	MER 25 SEPT 2024
RENNES (35)	www.cnam-inseac.fr
Organisé par la Région académique Bretagne et la Direction régionale des Affaires Culturelles Bretagne	

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

À l'occasion de sa quatrième rentrée universitaire, l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle du CNAM, organise la 3^e édition des Rencontres nationales de l'Éducation Artistique et Culturelle, du 25 au 27 septembre 2024.

Ces rencontres répondent à la volonté des partenaires fondateurs de l'Inseac du CNAM de mettre en œuvre la charte de l'Éducation Artistique et Culturelle dans le détail des 10 articles.

Ce rendez-vous annuel a pour ambition de rassembler les acteurs nationaux et territoriaux de l'EAC, les réseaux professionnels et les pôles de ressources (professionnels, chercheurs, étudiants, réseaux régionaux et nationaux) autour des questions fondamentales de recherche, de formation, de ressources et de partenariat au service du 100 % EAC.



LES RENCONTRES NATIONALES DE L'EAC C'EST 3 TEMPS FORTS :

MERCREDI 25 SEPTEMBRE :

UN COLLOQUE RÉGIONAL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, DESTINÉ AUX ENSEIGNANTS, AUX ACTEURS CULTURELS ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE, ORGANISÉ PAR LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE ET LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE BRETAGNE.

MERCREDI 25 ET JEUDI 26 SEPTEMBRE :

DES RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES RÉUNISSANT LES PORTEURS ET ACTEURS DES PREAC (WWW.ETABLI-EAC.CNAM-INSEAC.FR/PREAC) AUTOUR DE TEMPS D'ACCULTURATION, DE FORMATION, DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES

JEUDI 26 & VENDREDI 27 SEPTEMBRE :

DEUX JOURNÉES D'ÉTUDE, À L'INSEAC (GUINGAMP), ORGANISÉES EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES CÔTES-D'ARMOR, OUVERTES À TOUS.

Téléchargez le programme des journées d'étude sur le site de l'Inseac du Cnam

www.cnam-inseac.fr/Page/Rencontres-et-seminaires-sur-les-pratiques-et-innovations-en-EAC

DANS LE CADRE DES RENCONTRES NATIONALES
DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

Colloque régional de l'Éducation Artistique et Culturelle

LA SYMPHONIE DE L'EAC : UN PROJET À ORCHESTRER

L'article 8 de la Charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) décrit l'une des grandes caractéristiques de l'EAC : elle nécessite, autour des projets qui la structurent, la mobilisation d'acteurs d'une chaîne de coopération qui, tel un orchestre, composent la symphonie de l'EAC : artistes, jeunes, élèves, enseignants, parents, familles, structures culturelles, collectivités, acteurs de l'éducation populaire, services de l'État.

Ce colloque régional, organisé par la DRAC Bretagne et la région académique Bretagne, s'inscrit dans la programmation des Rencontres nationales de l'éducation artistique et culturelle proposées par l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), par le Conseil départemental des Côtes-d'Armor et le Domaine départemental de la Roche-Jagu. Il rassemble des professionnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la culture qui souhaitent analyser cette symphonie de l'EAC et les chaînes de coopération qui entourent les projets : l'artiste intervenant qui est à la fois artiste et pédagogue, la communauté éducative à tous ses niveaux, les structures artistiques et culturelles, les collectivités territoriales, mais également les enfants et les jeunes à qui sont destinées ces interventions.

Quels sont les bienfaits de la musique pour le développement des enfants et des jeunes ? Quelle place occupe la musique dans le parcours EAC des élèves ? Quelles coopérations entrent en « jeu » autour des projets et dispositifs d'EAC ? Pour quels publics et sur quels temps entre scolaire, périscolaire et extra-scolaire ? Quelle est la diversité des territoires de l'EAC en région Bretagne ? Quel rôle peuvent jouer les résidences d'artistes musicaux sur les territoires ruraux ? Comment impliquer les publics éloignés dans les projets EAC ? Quelles pratiques vocales et instrumentales sont-elles favorables à une éducation musicale ? Pour quels parcours et vers quels métiers ? Quels sont les croisements disciplinaires possibles ? Quelles esthétiques convoquer entre formes classiques, contemporaines et actuelles ? Quel rôle pour les musiques actuelles dans les projets d'EAC ?

Autour de 2 tables rondes et de 7 ateliers, ce colloque régional de l'EAC 2024 entend faire résonner les voix de celles et ceux qui orchestrent les projets participant à la symphonie de l'EAC en Région Bretagne.



« L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE RELÈVE
D'UNE DYNAMIQUE DE PROJETS ASSOCIANT CES PARTE-
NAIRES (CONCEPTION, ÉVALUATION, MISE EN ŒUVRE) »

Article 8 de la Charte pour l'Éducation
Artistique et Culturelle

LIEU :

Antipode
75 avenue Jules Maniez, 35000 Rennes

PUBLIC :

Personnels de l'éducation nationale et acteurs
de l'éducation artistique et culturelle ; services
de l'État, collectivités territoriales, associations,
établissements publics

SUR INSCRIPTION

CONTACTS :

Pour les personnels Éducation nationale :
ce.draeac@ac-rennes.fr

Pour les collectivités territoriales et acteurs
culturels : eac.bretagne@culture.gouv.fr



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



À L'INITIATIVE DU
HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



09:00	Accueil
09:30	Mise en voix Intervenant : Mathias CHARTON , Inspecteur d’académie, Inspecteur pédagogique régional d’éducation musicale et chant choral, Délégué académique à l’action culturelle du rectorat de Poitiers, président de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires
09:45	Mot d'accueil Intervenants : Stéphanie THOMAS - BONNETIN , Directrice de l’Antipode ; Benoît CAREIL , Adjoint à la Culture - Ville de Rennes
09:50	Ouverture institutionnelle Intervenants : Isabelle CHARDONNIER , Directrice régionale des affaires culturelles - Drac Bretagne ; Emmanuel ETHIS , Recteur de la région académique Bretagne
10:05	Contextualisation des problématiques et enjeux de l’EAC dans le domaine de la musique Intervenants : Raphaël ROTH , Enseignant-Chercheur Inseac du Cnam ; Gonzalo JOAQUIN BUSTOS , Directeur artistique - Ensemble Sillages
10:15	Table ronde 1 Quels bienfaits de la musique sur le développement des enfants et des jeunes ? Intervenants : Bénédicte HAVARD DUCLOS , Enseignante-Chercheuse au Laboratoire d'étude de recherches en sociologie - Université de Bretagne Occidentale ; Gilles DELEBARRE , Directeur adjoint du Département éducation de la Philharmonie de Paris, délégué au projet Démon ; Mathias CHARTON , Inspecteur d’académie, Inspecteur pédagogique régional d’éducation musicale et chant choral, Délégué académique à l’action culturelle du rectorat de Poitiers, président de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires
11:15	Pause
11:30	Table ronde 2 Quels partenariats au service d’un parcours EAC dans le champ de la musique, ouvert à toutes les esthétiques ? Intervenants : Jean-Philippe DHOLLANDE , Directeur de l’EPCC TRIO...S, Directeur de la Culture et du Patrimoine de la Ville d’Hennebont ; Eva PRIOUR , Chargée de projets en éducation artistique et culturelle à l’Antipode ; Raphaël ROTH , Enseignant-Chercheur Inseac du Cnam ; Marc RÉGNAULT , conseiller DRAEAC Musique et Chant Choral
12:30	Pause déjeuner (déjeuner libre)
14:00	Ateliers (1h30) - Découverte et pratique Atelier 1 - Les projets musicaux d’EAC dans les territoires ruraux Intervenants : Caroline PHILIPPE , Administratrice - Compagnie Hirundo Rustica ; Marie BITAUD , Professeure relais de la DRAEAC à la coordination des orchestres scolaires Atelier 2 - Quelle place des esthétiques musicales dans les projets EAC (avec un zoom particulier sur les musiques baroques, classiques et de création...) ? Intervenants : Camille SIMON , Chargée de développement culturel - Le Logelloù ; Adrienne MILLER , responsable de l’action culturelle - Ensemble Le Banquet Céleste ; Christophe DURAND , Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional - Éducation musicale et chant choral Atelier 3 - La voix : un instrument à la portée de toutes et tous Intervenants : Marion ETIENNE , Responsable du Pôle publics et action culturelle - Opéra de Rennes ; Mathias CHARTON , Inspecteur d’académie, Inspecteur pédagogique régional d’éducation musicale et chant choral, Délégué académique à l’action culturelle du rectorat de Poitiers, Président de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires ; Karine BOURDOIS , Professeure relais de la DRAEAC “Objectif Chœur” Atelier 4 - Le rôle des lieux de musiques actuelles dans le développement de l’EAC sur les quartiers prioritaires Intervenants : Elisabeth TORTORICI-KERMARREC , Responsable de l’action culturelle & programmation jeune public - La Carène – Salle des Musiques Actuelles de Brest ; Céline JOULIN , Professeure relais de la DRAEAC auprès des Transmusicales Atelier 5 - Comment impliquer les publics les plus éloignés des pratiques artistiques dans des projets d’EAC ? Intervenants : Elisabeth MARCHAND , Directrice du Conservatoire à Rayonnement Départemental Vannes-Sarzeau ; Nadège FRANJOU , Enseignante de musique et chant choral au collège Saint-Pol Roux, Brest Atelier 6 - A la découverte des métiers : l’envers du décor Intervenants : Mathilde BOSREDON , Chargée d’actions culturelles - SMAC Bonjour Minuit ; Ysé DEBROISE , Chargée de médiation à l’Opéra Atelier 7 - Ces projets EAC qui intègrent les enjeux environnementaux et sociétaux Intervenants : Solenn ROLLANDO , Chargée des actions culturelles - Run ar Puns Association ; Valentin TOURNET , Directeur musical de la Chapelle Harmonique et directeur artistique du Festival Musique à la source en Creuse ; Marc REGNAULT , Conseiller DRAEAC Musique et chant choral
15:45	Pause
16:00	Redynamisation vocale
16:15 - 16:45	Synthèse graphique commentée suivie d’un dialogue Intervenants : Céline ZIWÈS , Illustratrice et facilitatrice graphique ZèdeGRAFIK ; Isabelle CHARDONNIER , Directrice régionale des affaires culturelles - DRAC Bretagne ; Emmanuel ETHIS , Recteur de la région académique Bretagne

INFORMATIONS PRATIQUES

Antipode

Maison des jeunes et des cultures
Parvis Agnès Varda - 75 avenue Jules Maniez
35000 Rennes

ACCÈS

Méto

Ligne B
Station Cleunay ou La Courrouze
Station + Parc Relais Saint-Jacques - Gaîté

Bus

Arrêt Guérinais - Ligne 10
Arrêt Jules Maniez - Ligne C6

Vélo

Des arceaux sont installés autour de l'Antipode

L'Antipode n'est pas équipé d'un parking dédié mais vous pouvez utiliser le Parc Relais Saint-Jacques - Gaîté.

Lien pour le co-voiturage : <https://togetzer.com/covoiturage-evenement/4b3jd5>